



DEMARCHES A ENTREPRENDRE POUR OBTENIR UN OBJET EN LOCATION

Remplir entièrement et de manière manuscrite une demande de location et y joindre les documents suivants (originaux), soit :

1. *Les 3 dernières fiches de salaire ou une attestation (originale) de revenus ; pour les indépendants, fournir les 3 dernières déclarations fiscales ou une attestation (originale) bancaire ;*
2. *La copie d'une pièce d'identité (permis de séjour, si non ressortissant suisse);*
3. *Une attestation récente et originale (moins de 3 mois) de l'Office des Poursuites et des faillites ;*
4. *Une copie (ou attestation) de vos assurances responsabilité civile et ménage ;*

- UNE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE -

La demande de location peut être obtenue auprès de nos services (ouverts de 9 h.00 à 11h.30 et de 14 h.00 à 17 h.30) ou directement sur notre site internet. **Pour mémoire, la présentation de l'ensemble des documents sollicités n'engage en rien nos services si votre candidature n'est pas acceptée. Dans ce cas nous vous en informerons par écrit.**

* * *

Si VOTRE CANDIDATURE EST ACCEPTEE, nous prendrons contact téléphoniquement avec vous de sorte à fixer un rendez-vous en nos bureaux afin :

1. *Que vous signiez un exemplaire du bail à loyer ;*
2. *Que vous remplissiez la fiche pour la fourniture, à votre charge, des plaquettes de la boîte aux lettres, de la porte palière et, éventuellement, de l'interphone et/ou de l'ascenseur ;*
3. *Que vous vous acquittiez des différents frais liés au bail ;*

* * *

COMMENT OBTENIR LES CLES DE L'APPARTEMENT ?

Lors de l'état des lieux, il vous faudra présenter les documents suivants :

1. *Le justificatif du paiement du premier mois de loyer brut (récépissé postal ou bancaire) ;*
2. *La garantie de loyer (quittance de la banque ou attestation des sociétés de caution reconnues par nos services / Attention à choisir une société agréée par nos soins ; toute caution effectuée avec une société qui ne serait pas reconnue, ne sera pas prise en compte) ;*

* * *

NE PAS OUBLIER DE FAIRE VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE AUPRES :

- *de la Poste pour votre courrier ;*
- *des Services Industriels pour le relevé des compteurs d'électricité et du gaz ;*
- *de l'opérateur de téléphonie pour le téléphone et Vidéo 2000 pour le câble téléseuil ;*
- *de la police des habitants ;*